



**EUROPE 1**

**LOUIS SCHWEITZER – Le 04/12/2005 – 09 :06**

**JACKY GALLOIS**

Bonjour Louis SCHWEITZER.

**LOUIS SCHWEITZER**

Bonjour.

**JACKY GALLOIS**

C'est une chronique un peu particulière ce matin. On ne va pas étudier un cas concret comme on en a l'habitude mais revenir sur une annonce importante faite ce jeudi par le Premier ministre : la HALDE, la haute Autorité, va disposer de pouvoirs de sanction.

**LOUIS SCHWEITZER**

Oui. Je souhaitais que la HALDE dispose de ce type de pouvoir. D'autres autorités indépendantes l'ont comme la CNIL, la Commission nationale Informatique et Liberté, ou encore le Conseil supérieur de l'Audiovisuel. L'un et l'autre peuvent infliger des amendes.

**JACKY GALLOIS**

C'est un vrai pouvoir donné à la HALDE qui, jusqu'à présent, ne disposait que d'une pression morale, si l'on peut dire, auprès des entreprises ?

**LOUIS SCHWEITZER**

Oui. Ça nous permettra d'agir beaucoup plus fortement lorsqu'une discrimination sera établie, on pourra infliger une sanction. Il y aura un lien direct entre la faute et la sanction. Cela renforcera la crédibilité de la HALDE vis-à-vis des victimes de discrimination comme de ceux qui discriminent. Cela accroît donc notre efficacité. Dans ce domaine, la peur du gendarme est le commencement de la sagesse. Avec des sanctions qui pourront aller jusqu'à 25.000 euros pour les entreprises jusqu'à 5.000 euros pour les personnes physiques, les contrevenants commenceront à réfléchir.

**JACKY GALLOIS**

C'est bien, 25.000 euros, c'est suffisant ?

**LOUIS SCHWEITZER**

Pour une grande entreprise, ce n'est pas une somme très importante. Mais une grande entreprise tient beaucoup à son image et le fait que cette sanction soit rendue publique - et elle le sera - pour elle comptera énormément.

**JACKY GALLOIS**

Voilà, c'est un problème d'image qui sera pris en compte, on imagine.

**LOUIS SCHWEITZER**

L'image est au cœur de la stratégie des grandes entreprises.

**JACKY GALLOIS**

Est-ce que vous pensez vraiment faire baisser les discriminations avec des amendes ?

**LOUIS SCHWEITZER**

Prenons l'exemple des sanctions du Code de la route. La baisse forte du nombre d'accidents et de morts est directement liée à la multiplication des contrôles et à la mise en œuvre d'un système de

---

sanction, par exemple pour les excès de vitesse. Si l'on veut lutter contre les discriminations en France, il faut que ceux qui pratiquent la discrimination sachent qu'ils risquent vraiment une sanction. Si les victimes pensent que les auteurs de discriminations seront sanctionnés, punis, et rapidement punis, ils ne se résigneront plus à accepter cette injustice.

**JACKY GALLOIS**

Alors, est-ce que ce n'est pas justement le rôle de la Justice de faire des sanctions comme cela ?

**LOUIS SCHWEITZER**

Il n'y a pas de concurrence avec la justice. L'amende administrative qu'infligera la HALDE ne se substitue pas aux sanctions pénales que peut infliger le tribunal correctionnel mais il faut reconnaître que la procédure judiciaire est lente, elle est incertaine. Il y a en France chaque année seulement 40 condamnations pour fait de discrimination alors que nous savons qu'il y a des dizaines de milliers de discriminations tous les ans en France.

**JACKY GALLOIS**

Une dernière chose : est-ce que vous êtes content, Louis SCHWEITZER, est-ce que vous êtes satisfait de ce pouvoir de sanction ?

**LOUIS SCHWEITZER**

Oui, je pense que c'est une étape importante de la lutte contre les discriminations. Quand on veut vraiment lutter contre quelque chose, on le sanctionne effectivement.

**JACKY GALLOIS**

C'est un signe fort.

**LOUIS SCHWEITZER**

C'est un signe fort.

**JACKY GALLOIS**

Merci Louis SCHWEITZER, président donc de la haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité ; je vous redonne l'adresse, 11 rue Saint-Georges à Paris dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement. FIN\*